

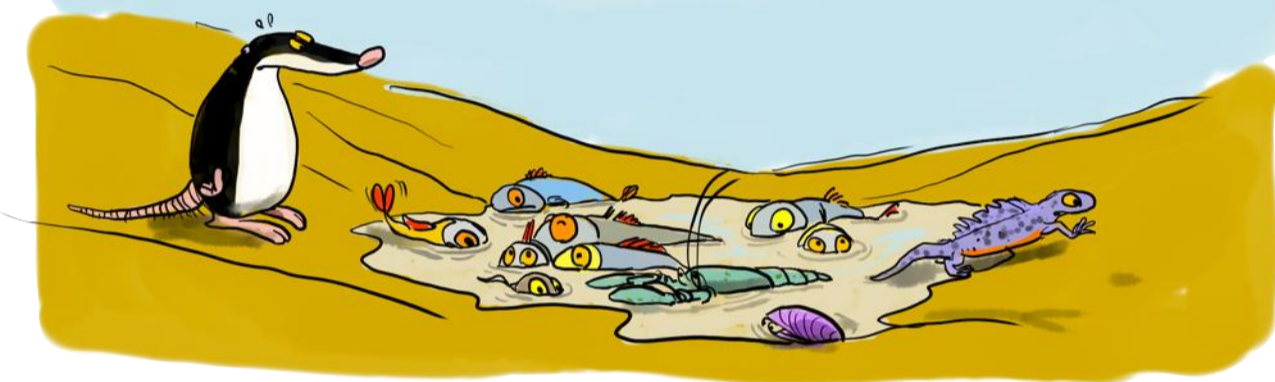
En partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

www.bourgogne-nature.fr



## BIODIVERSITÉ. Eau rare à l'horizon : quelles actions ?

# L'eau, un élément vital de plus en plus rare...



Une consultation du public sur l'eau du bassin Seine-Normandie est en cours jusqu'au 18 juin. Zoom sur le défi n° 7 du SDAGE : Gérer la rareté de la ressource en eau.

### Le bassin Seine-Normandie est-il concerné par la problématique de pénurie d'eau ?

De façon générale, le bassin dispose de ressources en eau importantes. En amont de l'agglomération parisienne, des aménagements conséquents fournissent une capacité de stockage de 800 millions de m<sup>3</sup>. Ils garantissent un certain nombre d'usages majeurs en période d'étiage. C'est le cas

du lac artificiel des Settons. Les masses d'eau souterraines et les zones humides du bassin, en stockant naturellement l'eau en période hivernale et en la restituant en été, assurent quant à elles une capacité régulatrice de plusieurs milliards de m<sup>3</sup>. Cependant, certains cours d'eau ou masses d'eau souterraines connaissent, ou pourront connaître, des déséquilibres quantitatifs liés aux activités humaines et aux effets attendus du changement climatique.

### Comment gérer la rareté de la ressource ?

Sur le bassin, 3 milliards de m<sup>3</sup> d'eau sont prélevés chaque année par l'homme. Ces prélè-

vements produisent des impacts directs sur le niveau des nappes et le débit des cours d'eau, ainsi que des impacts indirects sur les écosystèmes qui en dépendent. Pour garantir la survie des espèces aquatiques et l'accès à l'eau pour les usagers qui nous sont prioritaires, notamment l'alimentation en eau potable, la gestion de la rareté de la ressource comporte deux volets. La gestion de crise s'applique lorsque les débits des rivières ou les hauteurs des nappes atteignent des seuils de référence (arrêtés départementaux de sécheresse avec restrictions d'usages). La gestion quantitative préventive, elle, prévoit un ensemble de mesures et d'actions de protection pour anticiper les déséquilibres globaux ou locaux des ressources en eau.

### Comment se décline la gestion préventive ?

Sur les masses d'eau en déséquilibre quantitatif, il s'agit de mettre en œuvre une gestion concertée entre tous les usagers et d'adapter les prélèvements en eau. Par ailleurs, il existe une liste de nappes stratégiques à réserver pour l'alimentation en eau potable future. La gestion durable consiste également à faire baisser la demande en eau. Elle se traduit d'une part par une maîtrise des prélèvements, par exemple par la limitation des nouvelles autorisations de prélèvements, et d'autre part

par des économies d'eau. Celles-ci peuvent se faire à tous les niveaux. Pour les collectivités, il s'agit en particulier de lutter contre les fuites dans les réseaux d'alimentation en eau potable. Pour les agriculteurs, cela passe par une adaptation des cultures à la ressource naturellement disponible, et par l'adoption de pratiques telles que l'implantation de haies ou l'amélioration des techniques d'arrosage. Pour les particuliers, l'installation de compteurs d'eau individuels et surtout la sensibilisation sont les deux axes majeurs.

Où que vous soyez en Bourgogne, une consultation est menée en parallèle dans tous les bassins hydrographiques de l'Union Européenne. Voir [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) pour le bassin de la Loire, et [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr) pour le bassin de la Saône (Rhône).

## Petit glossaire

Étiage : Période où le niveau d'eau est le plus bas.

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Renouvelé tous les 6 ans, il établit les orientations et les actions à mettre en œuvre sur un territoire pour atteindre un objectif de bonne qualité de l'eau.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Un résumé en ligne



Pour participer à la consultation du public sur l'eau, rendez-vous sur le site l'Agence de l'eau Seine-Normandie : [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr). Depuis la page d'accueil, vous pourrez accéder au questionnaire en ligne. Des ressources pédagogiques vous permettront de vous approprier la thématique. Pour approfondir le sujet, un résumé complet du projet du SDAGE 2016-2021 est également disponible en téléchargement. Il présente la vocation du SDAGE, le bilan du SDAGE précédent et les objectifs à venir.

## L'ACTU BN

### PARIS

#### Un livre, une expo

Dans le cadre de l'opération Un train de bois pour Paris 2015, l'Agence de l'eau Seine-Normandie apporte son soutien à la photographe Claire Xuan, qui réalise un ouvrage d'art et une exposition itinérante, *Petites et Grandes Histoires du Bois sur l'Eau*, présentée pendant le Salon de Flottage du Bois, Port de Bercy, du 27 juin au 5 juillet. Plus d'info : Éléments d'Édition, Paris 17<sup>e</sup>. Tél. : 01.34.79.16.98.

## CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.  
Illustration : Gilles Macagno  
Rédaction : Alexandra Lequien

## L'EXPERT



### ALEXANDRA LEQUIEN

Chargée d'études spécialisée Gestion quantitative, Direction de la Connaissance et de l'Appui Technique, Agence de l'eau Seine-Normandie.

## Doit-on craindre les effets du changement climatique ?

« L'étude Explore 2070, menée par le Ministère de l'Écologie, a récemment mis en évidence les impacts du dérèglement climatique sur l'eau dans les prochaines années. Il en ressort que la ressource en eau à l'échelle du bassin connaîtra une baisse allant de -30 à -50 % par rapport à la ressource actuelle. Le débit des cours d'eau sera réduit de -30 à -80 %, et ce durant toute l'année, avec une aggravation en été. Les nouvelles orientations du SDAGE prennent justement en compte la nécessité d'adaptations au changement climatique. »